

**BACCALAUREAT TECHNOLOGIQUE
SCIENCES ET TECHNOLOGIES DU MANAGEMENT ET DE LA GESTION
TOUTES SPECIALITES**

**SECOND GROUPE D'EPREUVES
Session 2015**

**MANAGEMENT DES ORGANISATIONS
EPREUVE ORALE DE CONTROLE**

Temps de préparation : 20 minutes

Durée de l'épreuve : 20 minutes

Coefficient : 5

Corrigé n°3.1

1. Repérer les éléments constitutifs de la région Nord-Pas-de-Calais.

- Type : organisation publique,
- Statut juridique : collectivité territoriale (région)
- Finalité : non lucrative ; satisfaction de l'intérêt général sans recherche de profit.
- Ressources financières : impôts, taxes, emprunts, dotations de l'Etat, subventions européennes
- Nature de l'activité : mission service public, gestion des infrastructures publiques, développement économique, promouvoir l'attractivité du territoire.
- Répartition du pouvoir : le conseil régional (les élus) et son président.
- Champ d'action géographique : le territoire du Nord Pas de Calais.

2. Identifier le problème de management rencontré par l'organisation.

- Compte-tenu de la croissance des échanges maritimes au sein de l'Europe et des limites de l'équipement portuaire actuel, la région a besoin d'investir dans le renforcement des capacités portuaires de Calais et de les adapter.
- Le port de Calais doit également faire face à la concurrence de Zeebrugge, Anvers et Rotterdam.

3. Indiquer la solution retenue par le Conseil régional et justifier sa pertinence

La solution:

- Renforcer et adapter les capacités portuaires de Calais et pour cela :
Construire un nouveau bassin de 130 hectares gagné sur la mer, une nouvelle digue de protection de 3 kms, de nouveaux postes à quai.

La justification :

- Calais est un axe majeur des liaisons britanniques avec le continent ;
Le nombre de passagers, de transport de voitures, ensembles routiers est élevé et le commerce de marchandises ne cesse d'augmenter (20 % en 2 ans) ;

- Les échanges maritimes au sein de l'Europe sont en hausse constante et le port de Calais arrive à saturation ;
- Le port doit respecter les nouvelles normes environnementales (réduction des émissions des navires) et accueillir les nouvelles générations de ferries ;
- Le port de Calais doit faire face à la concurrence des ports de Zeebrugge, Anvers et Rotterdam.

4. Montrer que la solution retenue est une décision stratégique.

- Décision prise par un haut niveau hiérarchique : les élus du Conseil régional et le Président.
- Décision qui engage la région sur le long terme : projet finalisé d'ici 2020.
- Décision rare, de grande envergure pour une région
- Décision irréversible : une fois le nouveau port construit, il sera difficile de revenir en arrière.
- Décision engageant des ressources très élevées : projet de 400 millions d'euros, emprunt jugé « pharaonique »

5. Relevez les différentes parties prenantes intéressées par ce projet ainsi que leur intérêt respectif.

- Citoyens du littoral : souhaitent éviter une forte hausse des impôts et un bouleversement de leur cadre de vie.
- Les Verts du Littoral : Préserver l'écosystème car ils jugent l'investissement « pharaonique » et craignent les conséquences écologiques du projet : déplacements des sédiments, stationnement et transport des matières dangereuses, ...
- Les artisans pêcheurs : Préserver leur activité en effet ils s'inquiètent des atteintes portées aux fonds marins lors des travaux, ce qui mettrait en péril l'avenir de la pêche et de la conchyliculture.
- L'association de défense de l'environnement du Calaisis doute de la réussite du projet si les infrastructures routières et ferroviaires nécessaires ne sont pas mises en œuvre.
- Accepter toute autre proposition : Commission Européenne (subventions), Etat (dotations), SNCF, R.F.F, établissements financiers, entreprises, commerçants, ...